

AIDE-ANIMATEUR·TRICE / ACCOMPAGNATEUR·TRICE

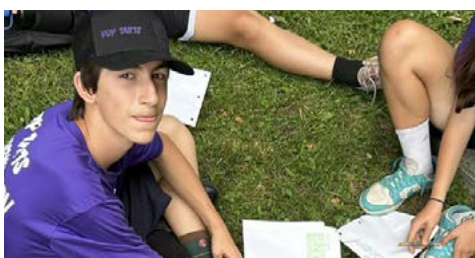
CAMP DE JOUR MAGICOPARC



Si tu as été campeur au Magicoparc et que tu as maintenant 14 ans, la formation est pour toi !

Dans le cadre de son Programme pour l'été 2026, Sainte-Anne-des-Lacs t'offre l'occasion de te former et de participer à l'animation et à l'intégration au camp de jour Magicoparc.

Tu suivras une formation qui te permettra de développer les compétences nécessaires à ce rôle. Par la suite, tu assisteras l'équipe dans la réalisation des activités du camp.



Traitement salarial et avantages sociaux

- **Bourse :**
Remise à la fin de l'été selon le contrat en vigueur.
- **Horaire :**
Entre 7 h et 18 h
Minimum 4 heures par jour, maximum 8 heures
Minimum 8 heures par semaine, maximum 32 heures, réparties sur 4 jours
- **Durée de la formation :**
Les trois premières semaines sont consacrées à la formation.
La certification est obtenue après 15 jours de formation complétés.
- **Programme :**
8 semaines, du 25 juin au 14 août.

Dépôt de candidature

Envoyez votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de motivation, au plus tard le lundi 20 avril à Marie-Christine Lespérance (Alias Eska) : mclesperance@sadl.qc.ca.

Un rôle formateur, où tu découvriras le monde de l'animation !

TYPE DE POSTE : TEMPS COMPLET, TEMPORAIRE





Description du poste

Déroulement du programme

- Rencontre préparatoire et formation au mois de mai et de juin.
- Dimanche 21 juin : signature des documents, rencontre de l'équipe et remise des uniformes.
- Participation au camp de jour Magicoparc entre le 25 juin et le 14 août.

Les journées travaillées seront déterminées par l'équipe de gestion selon les disponibilités de l'aide-animateur.

Responsabilités spécifiques

- Assister l'équipe d'animation dans la réalisation des activités du camp ;
- Assister l'équipe des accompagnateurs dans leur rôle auprès des enfants à besoins particuliers ;
- Participer à l'animation des jeux et activités auprès des jeunes ;
- Contribuer au bon déroulement des journées du camp ;
- Respecter le code de vie et les règles du camp de jour ;
- Signaler tout problème ou situation nécessitant l'intervention de la coordination.

Conditions de participation

La personne participante doit :

- Respecter les formations et les présences obligatoires ;
- Respecter le code de vie du personnel du camp ;
- Aviser la coordination en cas d'absence ;
- Porter les vêtements fournis lors des formations et journées de travail.

À propos de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Située dans les Laurentides avec une population de près de 4000 habitants, la Municipalité recèle un important attrait pour son offre de villégiature ou d'habitation permanente dans un environnement naturel où se côtoient les massifs forestiers, milieux humides et cours d'eau fournissant des habitats riches pour la faune et la flore. Comme son nom en fait mention, elle est surtout riche de lacs, mais aussi de reliefs et d'espaces verts. Ses résidents : familles, retraités et travailleurs sont à la recherche d'un havre de paix à proximité des grands centres. La Municipalité est en croissance et prévoit de le demeurer pendant plusieurs années. Son administration cherche à offrir à ses citoyens d'excellents services municipaux, et y parvenir avec la participation d'employés compétents, motivés et dévoués, qui ont à cœur la qualité de vie des annelacoises et des annelacois.